



Limite d'exercice du coaching

Par **squalattack**, le **09/09/2008** à **20:22**

BonjourrrnJe suis infirmière DE et souhaiterais me reconverter en conseillère bien-être et santé.rnrnVoilà ce que je souhaiterais faire : rnrn rnSERVICES PROPOSES EXPERIENCES SIGNIFICATIVESrn1) Conseils : Beauté, maquillage, vestimentaire, look, trucs et astuces rnMannequin, modèle photo et hôtesse,Prévision d'une formation maquillagern2) Conseils diététiques, Équilibre alimentaire aide à la perte de poids, conseils en hygiène de vie Accompagnement durant les exercices physiques,Etablissement d'un programme de santé et de régimes personnalisés rnInfirmière (exp en troubles du comportement alimentaire,pratique de sport et fitnessrn3) Conseils, aide à l'arrêt du tabacrnExpérience personnelle (Ex-fumeuse) + aide au sevrage à l'hôpital en tant qu'infirmièrern4) soutien, écoute, conseils, aide à la relaxation, Massages rnInfirmière en psychiatrie, travail auprès de personnes dépressives,Prévision d'une formation en massothérapiernrnrnEst ce que vous pourriez me donner les limites légales que j'aurais quand à rnL'exercices de Ces services (qui sont des conseils et accompagnement, plutôtQue des soins.réels)rnAussi j'aurais aimer connaître mes limites légales quand à l'emploi de rnCertains termes (comme massages, conseil en sevrage tabagiquernConseils diététiques, programme de santé, accompagnement sportifrnRelaxation....)rnrnSi ils y a des limites quand à la pratiques et les termes employés,rnQui serait réservés aux professionnels diplômés....pourriez vous me rnDire ce que je qu'il existe comme formations diplômantes et commernTermes appropriésrnrnVous me seriez d'une aide précieuse rnMerci beaucoup d'avance de ces renseignements et du temps quernVous consacerrnrnBien à vousrnrnVirginie M